

Mise en œuvre de la continuité pédagogique dans le 1er degré

L'objectif est de proposer aux élèves un programme de travail dans une période de confinement restreinte du 6 au 9 avril. S'agissant d'un temps très court, les professeurs des écoles accompagnent leurs élèves en privilégiant des activités s'inscrivant dans une modalité de type « plan de travail », en utilisant des ressources déjà connues des élèves et des familles. On peut avoir recours à une solution de classe virtuelle Cned pour ritualiser des moments courts d'échanges, contribuant à maintenir la continuité pédagogique et le contact humain. On peut les alterner avec des points d'avancement et retours sur leur programme de travail. À cette fin, l'IEN de la circonscription, le directeur d'école et les enseignants s'assureront que les élèves ont accès aux supports de cours ou d'activités et qu'ils sont en mesure de réaliser les exercices et tâches proposées. Pour mutualiser les démarches et pratiques pédagogiques entre enseignants, on peut avoir recours à la solution de visioconférence BigBlueButton afin de maintenir une cohérence dans la continuité pédagogique au sein de chaque école.

Vous trouverez également sur le site Eduscol du MENJS

- Le plan de continuité pédagogique : https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique
- les professeurs sont invités à créer un compte Ma classe à la maison du Cned sur le site : https://eduscol.education.fr/2671/conduire-ma-classe-distance-avec-le-cned
- des éléments essentiels sur la classe à distance sont mis à disposition par Réseau Canopé: https://www.reseau-canope.fr/canotech/ressources-pratiques/les-essentiels-pour-la-classe-a-distance/presentation.html
- un ensemble d'outils et de ressources pédagogiques est disponible sur une page Eduscol dédiée: https://eduscol.education.fr/1989/continuite-pedagogique-dans-le-premier-degre

Vous trouverez également ci-dessous un MÉMO Bretagne continuité pédagogique 1^{er} degré qui regroupe l'ensemble des outils et espaces collaboratifs académiques de confiance ainsi que le Cadre de référence des solutions de visioconférence.

Points de vigilance et choix pertinents :

- → Être attentif aux élèves en situation de fracture numérique, ne disposant pas à la maison d'un ordinateur ou d'une tablette et/ou d'une connexion internet et adapter des réponses collectives à ces situations ;
- → viser la cohérence, en privilégiant les plateformes et autres supports techniques harmonisés au sein de l'école afin que les élèves et leurs familles s'y retrouvent facilement;
- → tenir compte avec respect du degré de maturité numérique des élèves et de leur famille, naturellement hétérogène.
- → maintenir le lien avec les élèves et les familles, même si la période considérée n'est que de quelques jours, par tout autre moyen (messagerie, ENT, appel téléphonique).



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE



Solutions de classe virtuelle	Pour enseigner & apprendre à distance avec ses élèves à l'école et entre enseignants	Usages et fonctionnalités	
CV Cned pour les élèves	https://www.cned.fr/maclassealamaison Créer un compte → <u>ici</u>	Le Cned est la solution de confiance pour proposer en temps synchrone des	
Big Blue Button: entre enseignants	Pour les écoles il est possible d'utiliser cette plateforme qui a une salle d'attente paramétrée par défaut entre enseignants uniquement → https://visio-agents.education.fr La Dane de Lyon a scénarisé un parcours de présentation → lien en cliquant ici Documentation utilisateurs faite par le pole Foad → https://visio-agents.education.fr/documentation	moments courts et interactifs afin de conserver le lien avec ses élèves. Interfaces intuitives : Entrée directe dans la "salle" sans installation particulière sur poste informatique Interactions possibles en demandant la parole - Partage d'écran et de documents -Tableau blanc interactif	

Autres supports de travail et de communication pour travailler avec ses élèves et ses collègues à distance.

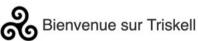
- Pour travailler dans un environnement numérique de confiance → le portail métier Toutatice
- Pour trouver des ressources académiques → le site pédagogique académique.
- Pour partager des ressources et documents de travail avec les élèves et leur famille → les Espaces Écoles.
 Documentation ici



Pour déposer et partager des vidéos avec les élèves, les enrichir et les documenter → Toutapod



• Pour collaborer entre collègues → un espace <u>Triskell</u>



Pour héberger ses propres documents et les partager en toute confiance → le "drive" MyToutatice



Recommandations pour respecter un environnement de confiance dans les usages : <u>ici</u>

Pour aller plus loin : page ressources du pôle « Outils communs » de la DSII : <u>ici</u>

MAJ DAN 07/04/2021









Cadre de référence de la visio-conférence

OBJET DE CE DOCUMENT

L'objectif de ce document est de décrire la politique de sécurité académique pour la visio-conférence et son application dans les écoles, les collèges, les lycées et les Erea.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ POUR LA VISIO-CONFÉRENCE

Les règles d'usage des outils de visio-conférence visant à protéger les données scolaires :

1. Vie Privée :

Sont autorisées les solutions qui respectent la protection de la vie privée des élèves et des enseignants de l'académie. Dès lors qu'il y a une collecte de données à caractère personnel comme la nécessité de création d'un compte avec identifiant et mot de passe, il est obligatoire que le chef d'établissement établisse un contrat de sous-traitance de données avec le fournisseur de la solution afin de garantir la sécurité des données personnelles des agents et élèves ainsi que de disposer des moyens nécessaires pour agir en cas d'incident (cyberharcèlement, vol de données, intrusion dans des réunions, ...).

2. Système d'Information :

Sur les ordinateurs administratifs, il est interdit d'installer les applications des solutions de visio-conférence, hormis celles préconisées par l'académie. Ces applications (Zoom, Skype...) sont considérées à risque et peuvent présenter des failles de sécurité potentiellement exploitées par des virus ou des pirates pour compromettre les données scolaires. Pour rappel, le réseau administratif des collèges et des lycées est partie intégrante du réseau sécurisé du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et donc de l'Etat.

Cas de l'utilisation des interfaces Web des solutions de visio-conférence du marché

Veuillez noter que l'usage des solutions web de visio-conférence du marché (Zoom web, GoToMeeting web, Teams web, StarLeaf web, ...) ne mettent pas nécessairement en jeu des données à caractère personnel du fait qu'elles n'exigent pas de se créer un compte utilisateur. De plus, ces interfaces web ne sont pas intrusives dans le réseau local de l'école ou de l'établissement et ne risquent pas de constituer une faille de sécurité. Elles sont donc tolérées à condition de ne pas faire créer de comptes aux élèves et enseignants. Elles permettent ainsi d'interagir avec des acteurs extérieurs (collectivités, associations, parents ...) qui utilisent ces moyens de communication.

DPD-SSI / avril 2021 1



APPLICATION DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Note : les besoins de solutions de visio-conférence non listés dans ce document doivent faire l'objet d'une demande via la plateforme d'assistance AMIGO (https://assistance.ac-rennes.fr) pour faire valider leur conformité à la politique de sécurité académique.

OFFRE INSTITUTIONNELLE

L'installation des outils est autorisée sur les ordinateurs de l'école ou l'établissement. Faisant partie de l'offre institutionnelle, une assistance académique pourra être apportée sur ces outils. Une aide à l'usage de ces outils est disponible sur Toutatice : Espace documentaire / Outils de travail à distance / Organiser une réunion à distance.

Il est également possible d'assister aux conférences organisées avec ces services via un navigateur web : Firefox, Edge, Safari...



SOLUTIONS TOLÉRÉES

Les outils listés peuvent être utilisés sur les ordinateurs de l'école ou l'établissement uniquement via un navigateur web (Firefox, Edge, Safari...) et sans création de compte utilisateur. Ainsi pour participer à une conférence avec l'un de ces outils, il est nécessaire d'obtenir le lien web de la conférence ou sa référence auprès de son organisateur. L'installation de ces outils est interdite sur les ordinateurs administratifs, comme sur les ordinateurs pédagogiques. Ces outils ne faisant pas partie de l'offre institutionnelle, l'académie n'offre pas d'assistance sur ces outils.

Autorisé uniquement avec l'interface web et sans création de compte					
Google Meet	⊗ GoTo Meeting	join	k lood		
S Skype	Microsoft Teams	O WE DEX	200m		

USAGES NON AUTORISÉS

L'utilisation des outils suivants est interdite sur les ordinateurs administratifs, comme sur les ordinateurs pédagogiques.

Ni l'installation, ni l'utilisation avec l'interface web ne sont autorisées					
DISCORD	WhatsApp				

DPD-SSI / avril 2021 2